

Un phénomène tabou en milieu carcéral : l'hybristophilie ou les relations amoureuses entre détenus et membres du personnel

Philippe Bensimon

Résumé

Loin des projecteurs, censurés par l'administration, les dossiers relatant des relations affectives et sexuelles entre membres du personnel et détenus ne sont pas rares. Prisons, pénitenciers ou centres fermés pour mineurs, aucun établissement carcéral n'est épargné. Comment comprendre ce phénomène ? Au-delà des questions liées à l'éthique, de la transgression des règlements, de la violation du Code de discipline, de la radiation d'un Ordre professionnel et parfois même de poursuites judiciaires, l'intimité et le partage des émotions entre gardés et gardiens forment une ligne ténue où balises et repères finissent par relever de l'abstraction, surtout lorsque l'employé est en permanence au contact de populations retenues captives. Des populations aux prises avec un vide affectif doublé d'une dépendance sans fond à qui saura prendre le temps de les écouter et où le franchissement des limites de la communication au fil du temps ne font plus qu'un. Penser que ces transgressions relèvent d'une croyance dans la supériorité d'un comportement axiologique et d'une sanction pour ceux qui l'enfreignent ne fait qu'alourdir cette réalité. Dans un milieu comparable à nul autre, à défaut de pouvoir endiguer cette attirance pour les délinquants et que l'on désigne comme faisant partie des paraphilies – l'hybristophilie –, seule la prévention par une solide formation continue et un encadrement serré de la direction peuvent en réduire la portée.

L'auteur

Docteur en criminologie, P. Bensimon a travaillé dans le domaine carcéral durant 27 ans dont plus de quinze années dans divers établissements pénitentiaires et douze en recherche opérationnelle. Auteur d'une quarantaine d'articles et de sept livres, il enseigne à l'Université d'Ottawa depuis 1997 et à Montréal depuis 1999. Contact : bensimonph@sympatico.ca

Pour citer cet article

Bensimon P., « Un phénomène tabou en milieu carcéral : l'hybristophilie ou les relations amoureuses entre détenus et membres du personnel », *Délinquance, justice et autres questions de société*, 18 mars 2016. URL : <http://laurent-mucchielli.org/index.php?post/2016/03/18/Un-tabou-en-milieu-carceral>

Les faits

Depuis les deux dernières décennies, se faisant largement l'écho d'une réalité vécue au quotidien, nombre de recherches sur le phénomène des relations amoureuses en milieu de travail ont pu démontrer des situations devenues à la fois presque banales lorsqu'elles aboutissent à une union saine et durable, mais également des contrecoups en termes de conflits d'intérêts mêlés de suspicions au sein du groupe auxquels appartiennent les principaux intéressés¹, que cela soit entre un patron et sa secrétaire², un client et son avocat³, un médecin et une infirmière⁴, et bien que cela soit contraire à l'éthique professionnelle, entre un patient et son thérapeute⁵ ou entre un professeur et un étudiant⁶, la liste semble sans fin. D'autres situations axées principalement sur la sécurité et la prévention à leurs niveaux le plus hauts sont loin d'en être exemptes alors qu'elles le devraient de façon systématique. C'est le cas des établissements carcéraux, mais cette fois-ci entre détenus et membres du personnel, hommes et femmes, toutes catégories confondues et qui a pour nom : l'*hybristophilie*. Quoique l'on en dise, des situations qui n'épargnent aucun établissement et devant lesquelles l'immunisation à un certain « dépassement » de l'empathie n'existe pas. Encore moins lorsque cette réalité, trop souvent niée par l'administration mise en cause lorsqu'il s'agit de l'image publique et de la réputation d'un établissement, n'est pratiquement jamais abordée dans le cadre de la formation. Certes, il y a toujours une heure ou deux réservée à l'éthique et la déontologie⁷ survolée à travers une liste de mises en garde et d'interdits tels que la violence, la maltraitance, les propos injurieux ou l'iniquité face à la primauté du droit, mais les relations affectives entre *gardés* et *gardiens* au sens très large du terme relèvent d'une énigme⁸, d'un sujet tabou édicté sur quelques lignes⁹, et parfois, au grand dam des autorités, d'un simple et malheureux incident de parcours alors que la censure laisse

¹ Dans un sondage effectué par le *Galt Global Issue* en 2015, 63 % des salariés canadiens reconnaissent avoir eu une relation amoureuse avec une personne de leur milieu professionnel. En France, 30 % des couples se seraient formés sur leur lieu de travail (Gaignaire, 2015).

² Amaral, 2006; Boyd, 2010; Salvaggio et coll., 2011; Soares, 2013; Williams, Giuffre et Dellinger, 1999.

³ Byrne, 2009;

⁴ Le Verge, 2008.

⁵ Baur, 1996; Crowden, 2008; Dahlberg, 2014; Gabbard, 1999; Lassonde, 2009;

⁶ Devoir, Le, 2015; Gehlbach, Brinkworth et Harris, 2012.

⁷ Gouvernement du Canada, 2011a.

⁸ Même les recherches les plus poussées qui soient sur la profession sont tenues de ne pas aborder cette délicate question (Bensimon, 2004; 2006a, 2006b).

⁹ Au regard du *Code de discipline* du Service correctionnel du Canada, commet une infraction l'employé qui : c) établit avec un délinquant ou un ancien délinquant, ou avec les amis ou parents d'un délinquant ou d'un ancien délinquant, des relations personnelles ou d'affaires quelconques qui ne sont pas approuvées par son supérieur autorisé ; d) donne un cadeau, une gratification, un bénéfice ou rend un service à un délinquant ou à un ancien délinquant, à un ami ou parent d'un délinquant ou d'un ancien délinquant, ou en reçoit de lui, ou participe à des transactions commerciales personnelles avec lui (Gouvernement du Canada, 2011b).

grand ouverte la porte aux rumeurs autour de telle ou telle autre affaire à connotation sensationnaliste via les médias¹⁰.

Au-delà du facteur humain et affectif autour de ce vieil adage : « L'amour est aveugle », bien des raisons d'ordre juridique peuvent être invoquées : manque flagrant de discernement, faute professionnelle majeure, bris lié à la sécurité de l'établissement, voire criminel lorsque la relation amoureuse amène l'employé(e)¹¹ à violer son serment d'allégeance en tant que représentant de l'ordre. Criminel, car ce comportement peut conduire ce dernier à fournir des informations dites sensibles¹², à faire entrer des objets ou des substances illicites (drogues, téléphones cellulaires, armes)¹³, ou ultime condamnation, à apporter son aide et son soutien à une évasion¹⁴.

Le contexte

Mais derrière ce qui semble, du moins pour beaucoup, une aberration, et ce, sans pour autant en atténuer la gravité, il y a d'abord ces lieux contre nature et ces espaces fermés à nul autre pareil, ces quadrilatères avec leurs barbelés, leurs murs, leurs miradors puis ces rencontres entre celui qui pose des questions, qui cherche à comprendre en allant toujours plus loin dans son analyse régie dans un cadre légal et qui, à la longue, va nécessairement établir une relation d'aide vers l'élargissement du condamné. Une prison, faut-il encore le rappeler, se caractérise par un mode d'existence régi à l'intérieur d'un périmètre en vase clos. Les repères identitaires ne sont plus du tout les mêmes qu'à l'extérieur des murs. L'espace personnel est inexistant. Tout se déroule dans un seul et même endroit placé sous un contrôle omniprésent, géré par une lourdeur administrative et à de nombreuses questions de rectitude politique interne selon un horaire préétabli d'après des règles très strictes excluant d'emblée toute initiative personnelle, tant du côté de ces « locataires obligés » et souvent pour de très longues années que des employés qui leurs sont assignés d'office. Institution fonctionnaliste si l'en est une, la prison est conçue pour garder enfermé, surveiller, contrôler, dissuader toutes sortes de conflits et prévenir les pires scénarios. Situations oh combien paradoxales et antagonistes entre contraindre et venir en aide, sanctionner et établir graduellement des liens de confiance en situation dite d'autorité, ces nombreux interdits ne sont pas sans en créer d'autres, car au milieu de toutes ces portes qui ne s'ouvrent et ne se referment qu'une seule à la fois, le personnel

¹⁰ J'ai pu relever près de 300 cas médiatisés entre 2005 et 2015, aussi bien à travers le continent nord-américain qu'en Europe.

¹¹ Pour éviter ici toute discrimination, le mot « employé(e) » est utilisé aussi bien pour l'homme que pour la femme.

¹² Cheeseman et Worley, 2008; Coppola, 2007; Marquart, Barnhill, et Balshaw-Biddle, 2001; Simpson, 2014.

¹³ Basha, 2015; Broder, 2012; DelaTorre, 2015; Frouin, 2014; Mullen et Simon, 2015; Remnik, 2015; Seguin, 2014.

¹⁴ Bee, 2015; Schmuck, 2016.

finit lui aussi par en prendre les stigmates à travers la routine et l'odeur des murs, celle d'une carrière trop souvent méconnue du grand public. Les murs, les barbelés, après seulement quelques mois il finit souvent par ne plus les voir. Quant aux détenus, y compris ceux jugés comme étant les pires criminels, ce ne sont plus désormais que de simples hommes ou femmes mis à nu sur quelques mètres carrés. Le piège ? Sur cent détenus ou sur mille, il y en aura toujours quelques-uns qui se distingueront des autres... À moins d'être sourd et aveugle à toute forme de communication et de se retrancher derrière un rôle statique, entre confidences et côtoiements, confessions, attentes et désespoirs, des liens vont inévitablement se créer. Comme l'écrit Mbanzoulou (2000), étant privés de liberté, les détenus ont cette aptitude à devenir objet de sollicitude de la part du personnel, ce qui, inévitablement, crée des réactions en chaîne. Pour l'employé(e) nouvellement promu, il est facile de se protéger de la masse, il lui suffit de garder ses distances au point où il lui est impossible de réellement prendre conscience de cet environnement lié aux souffrances suscitées et entretenues par l'enfermement, mais à la longue, la routine aidant, l'employé(e) ne verra plus de contre-indication à se rapprocher de certains d'entre eux. Or, c'est précisément ce rapprochement venant briser cette distance qui peut le rendre vulnérable. Reste maintenant à savoir de quelle nature et jusqu'où ils peuvent conduire la personne ? Là est toute la question.

On exige beaucoup de tous ces professionnels confrontés en permanence au vide affectif d'une population involontaire et à qui l'on demande de rompre ce fossé par la communication et l'empathie¹⁵. Une tâche loin d'être facile lorsqu'il y a absence réelle de balise et que l'on voit défiler année après année des centaines de cas aux profils tous plus ou moins abîmés, désœuvrés, meurtris par les aléas de la vie et l'effet pervers de l'enfermement nivelant pour mieux « reconstruire »¹⁶. Celui d'une population en proie à une solitude sans nom. Une mission plus qu'une tâche pour ceux et celles qui s'y impliquent corps et âme. Éprouvante et contradictoires aussi, car même en voulant garder ses distances, comme l'écrit Gaulejac, peu d'actions sont plus valorisantes que de vouloir aider et soulager l'Autre du mal qui le ronge¹⁷. Et si la grande majorité des cas d'hybristophilie se conjugue au féminin, ce n'est pas non plus un hasard lorsque l'on sait qu'en tant que professionnelles, les femmes y sont surreprésentées¹⁸. Nombre de pénitenciers canadiens pour hommes sont aujourd'hui constitués essentiellement de femmes cliniciennes (criminologues et psychologues), un peu comme si leurs congénères masculins n'y avaient plus leur place.

¹⁵ Beijersbergen, 2015; Bensimon, 2012; Morris et Worrall, 2014; Smith et Loomis, 2013.

¹⁶ Cheeseman, 2013; Liebling, Arnold et Straub, 2011; Moss, 2015; Teichner, 2008.

¹⁷ Gaulejac, de, 1996.

¹⁸ Goodman, 2013.

En 2006, sur près de 1,6 million personnes incarcérées (hommes, femmes, mineures), 60 500 cas d'inconduites sexuelles, agressions sexuelles ou d'abus sexuels en situation d'autorité furent officiellement consignés. Sur 20 ans, plus d'un million de cas¹⁹. L'inconduite sexuelle (*Sexual Misconduct*) demeure une notion relativement large puisqu'elle regroupe l'accumulation de décisions judiciaires en termes de jurisprudence et de politiques internes. Pour nombre d'auteurs tels que Carlson et Simon Garret (2008), Jones (2015), McCampbell et coll. (2003), cette dernière se définit comme tout comportement indécent ou acte sexuel, y compris les relations amoureuses, le harcèlement, l'obscénité dirigés vers un détenu par un employé attitré, un fournisseur, un entrepreneur, un bénévole, un visiteur ou tout autre représentant extérieur travaillant sous contrat avec l'administration pénitentiaire. Au regard de la loi intitulée : *Prison Rape Elimination Act of 2003 (PREA)*²⁰ du *Bureau of Justice Statistics*, l'inconduite sexuelle se veut encore plus explicite puisqu'elle précise la nature des gestes : attouchement des organes génitaux, de l'anus, de la poitrine, de la cuisse intérieure ou des fesses dans l'intention de susciter ou de satisfaire un désir sexuel, que ce dernier soit consensuel, dans une situation dite d'abus, de tentative d'abus ou par voyeurisme²¹. Entre 2005 et 2011, 52 600 allégations d'agressions sexuelles furent enregistrées au sein des pénitenciers et des prisons d'État. Plus de 52 % d'entre elles impliquaient le personnel²².

Beck (2015)²³, présente une analyse des enquêtes menées sur une dizaine d'années et à travers une cinquantaine d'établissements. Alors que le personnel féminin ne représente que 35 % des effectifs au sein des pénitenciers fédéraux et 31 % pour les prisons d'État, les cas d'inconduites sexuelles qui lui sont imputables –du moins ceux qui, formellement, ont été identifiés comme telles par l'administration pénitentiaire–, se montent respectivement à 72 % pour les premiers, à 73 % pour les seconds et 94 % pour les centres fermés pour mineurs. Des données en constante augmentation²⁴ dans un milieu hypermasculinisé, exacerbé par l'absence de sexualité et qui nécessiterait plus que n'importe où ailleurs une supervision et un encadrement des plus serrés or, par frilosité, par souci d'égalitarisme, par manque d'engagement, d'uniformité dégagée de tout cliché et de présupposés sexistes, n'existent pas. À l'inverse, ce phénomène d'inconduite et de relations inappropriées chez le personnel masculin en établissements pour femmes est statistiquement moindre et semble même plus « accepté » dans la sous-culture carcérale alors que la gravité des gestes posés demeure exactement la même²⁵. Conformément aux lois fédérales aux États-Unis, toutes formes de relations sexuelles entre les membres du personnel et les détenus sont considérées comme des abus de pouvoir en situation dite

¹⁹ Sigler, 2013.

²⁰ U.S. Department of Justice, 2003; U.S. Government, 2009.

²¹ Government, 2009.

²² Beck, 2013b.

²³ *Staff Sexual Misconduct Implications of PREA for Women Working in Corrections*.

²⁴ Nink, 2008; Rojas, 2015; Tieman, 2014.

²⁵ Gallagher, 2016.

d'autorité, et ce, même lorsque l'activité demeure consensuelle aussi bien à l'interne que sous supervision dans la collectivité²⁶. Le tableau ci-dessous exclut le harcèlement sexuel.

Tableau : les victimes d'inconduite sexuelle de la part du personnel

| | Pénitenciers (NIS-3; %) | Prisons (NIS-3; %) | Centres pour mineurs (NSYC-1 and NSYC-2; %) |
|---------------------|------------------------------------|-------------------------------|--|
| Toutes les victimes | 100 | 100 | 100 |
| Victimes hommes | | | |
| Personnel hommes | 22,6 | 21,7 | 2,9 |
| Personnel femmes | 57,3 | 55,3 | 91,0 |
| Conjointement h/f | 13,2 | 13,8 | 2,7 |
| Victime femmes | | | |
| Personnel hommes | 5,4 | 5,6 | 2,8 |
| Personnel femmes | 0,7 | 1,2 | 0,1 |
| Conjointement h/f | 0,8 | 2,4 | 0,6 |
| Nombre de victimes | 34 100 | 13 200 | 4 120 |

Source: Bureau of Justice Statistics, National Inmate Survey, 2011–2012 (NIS-3) and National Survey of Youth in Custody, 2008–2009 (NSYC-1) and 2012 (NSYC-2).

Note. **NIS** = National Inmate Survey; **NSYC** = National Survey of Youth in Custody (Beck, 2015).

Mirage ou sublimation de l'employé(e) envers cet Autre qui n'est pas libre de ses mouvements, par nature, ces relations ne peuvent qu'être inégales et, quelle que soit l'importance des sentiments ressentis l'un pour l'autre, et à l'exception de quelques rares cas, elles finissent toutes par implorer, ne laissant derrière elles qu'une suite d'échecs. Autres données, selon un sondage mené auprès de 92 000 détenus répartis sur 600 établissements (prisons et pénitenciers inclus) et bien qu'il faille relativiser avec beaucoup de précautions ce type de données, 7 % d'entre eux déclarent avoir eu des relations sexuelles avec le personnel en échange de courriers postés à l'extérieur, de faveurs, d'attouchement allant jusqu'à des relations sexuelles complètes²⁷ et là, nous entrons de plain-pied dans la corruption²⁸.

Au-delà de la peine imposée, l'objectif premier demeure celui de la réinsertion sociale, la prison n'étant qu'un lieu de transit vers la sortie. Or les rôles et l'identité professionnelle sont loin d'être les mêmes entre un agent de correction²⁹ et son homologue d'ordre

²⁶ Immarigeon, 2014; Virella, 2011.

²⁷ Beck et coll., 2013b; Blackburn et coll., 2011; Ducan, 2013; Townsend, 2015.

²⁸ Organisation des Nations Unies, 2008.

²⁹ Surveillant(e) de prison. L'agent de correction, intervenant(e) de première ligne, demeure la traduction littérale de *correctional officer* pour les établissements fédéraux en Amérique du Nord et de *guards*

clinique, médical ou lié à l'enseignement. Le premier ayant en charge la sécurité, le contrôle des lieux, des fouilles et plus souvent qu'à son tour, des sanctions disciplinaires sur des quarts de travail échelonnés sept jours sur sept, 365 jours par an, la personne incarcérée demeure avant tout un détenu avec son matricule, sa cellule, ses besoins primaires partagés entre les activités quotidiennes, la cour, le courrier, les repas, les douches, les visites au parloir. Pour le deuxième, l'encadrement thérapeutique ou la formation scolaire et son suivi au fil du temps, lequel n'empêche ni l'un ni l'autre de se compléter en matière de relation d'aide, celui d'une personne détenue astreinte à un plan de traitement correctionnel ou d'un patient à soigner. Chez la femme, particularité qui se rencontre massivement dans le secteur hospitalier et largement étayé par la recherche, il y a ce rôle de la mère nourricière, de la grande sœur, de la confidente avec tous les jeux de rôle entre transferts et contre-transferts³⁰ souvent empreints d'un plus grand humanisme. Une réalité qui se conjugue également dans la police lorsqu'il s'agit de désamorcer une situation explosive en utilisant une approche souvent diamétralement opposée à celle des hommes et où l'intimidation par la menace et la force physique n'a plus cours³¹. Les détenus n'y sont pas insensibles.

Évidemment, pour le contribuable qui, de loin, s'interroge sur la dépense des deniers publics lorsqu'il s'agit d'apprentissage à l'insertion sociale ou encore pour le membre du personnel qui, se sentant soudainement trahie dans l'image même de la profession, serait prêt à lapider la personne coupable d'une telle « ignominie », en l'occurrence et plus souvent qu'autrement l'agente de correction³², la psychologue³³, la psychiatre³⁴, la criminologue³⁵, l'infirmière³⁶, la travailleuse sociale³⁷, l'institutrice³⁸, la cuisinière³⁹, la responsable en charge d'une unité⁴⁰, seule ou en groupe⁴¹, peu importe l'âge –début vingtaine⁴² ou la quarantaine avancée⁴³, hétérosexuelle ou bisexuelle⁴⁴, y compris avec des mineurs⁴⁵ et en toute connaissance de cause⁴⁶, parfois aussi des aumôniers⁴⁷, sans

(gardes) dans les prisons. Une terminologie définie dans le Code criminel canadien et qui se retrouve également dans la plupart des pays anglo-saxons.

³⁰ Casoni, 2007.

³¹ Blasko et coll. 2015; Crewe, Alison et Hulley, 2011; Hackett, 2011; Molleman et van der Broek, 2014; Nicolas, 2013.

³² Actu pénitentiaire, 2015a, 2015b; Radio Canada, 2014; Riordan Seville, 2010; Wilson, 2013.

³³ Hall, 2014; Megerian, 2010; Smith, 2014; Tozer, 2008.

³⁴ Faulkner et Regehr, 2011; York, 2013.

³⁵ Morissette, 2003.; TVA Nouvelles, 2010.

³⁶ Bessin et Lechien, 2003; Brandt, 2014; Calderwood, 2015; Hoey et Reiser, 2015.

³⁷ Sweigart et Seitz, 2014.

³⁸ Helsel, 2016.

³⁹ CBC News, 2016.

⁴⁰ Dancoing, 2012; Durand-Souffland, 2012; Égré, 2015; Gougeon, 2012;

⁴¹ CBS News, 2013.

⁴² Figaro, Le, 2013a.

⁴³ Figaro, Le, 2013b; Saillant, 2014.

⁴⁴ Harris, 2014.

⁴⁵ American Correctional Association, 2011; Beck et coll., 2013a; Mazza, 2012-2013; Smith, 2012.

compter les bénévoles, les stagiaires, les étudiantes en mal de vivre et qui cherchent une aventure hors du commun⁴⁸, comment de telles situations peuvent-elles se produire à l'insu de tous et au mépris des risques encourus⁴⁹ ? Lorsqu'éclate au grand jour de tels scandales, les questions fusent de toute part : « Mais comment, comment a-t-elle pu faire une telle chose et en arriver jusque-là, mariée, mère de trois enfants, une professionnelle hors pair et au dossier irréprochable ? A-t-elle pensé aux conséquences, à ses proches et au surréalisme de la situation ? Sait-elle vraiment qui est cet homme, souvent au lourd passé criminel ? En lui ôtant toute capacité de jugement et en plaidant en sa faveur par « paternalisme bienveillant », elle ne peut qu'avoir été manipulée, envoutée, séduite, subjuguée.

Liée à une période critique dans la vie de l'employé(e), l'émotivité semblant l'emporter sur le rationnel, il n'y a pas une, mais plusieurs réponses qui, trop souvent, nous dépassent : celle de l'inexorable fragilité de l'être et de sa finitude acculée à cette force d'attraction à la fois destructrice, agressive dans son érotisation et dans la presque majorité des cas, de très courtes durées, une fois la personne libérée de prison⁵⁰, car dehors, le décor n'est plus le même. Les attentes non plus. La magie entretenue par l'absence de l'Autre, tout cela finit par s'estomper.

Il y a bien quelques rares cas qui font exception à la règle, lorsque présentés de façon rocambolesque par les médias, Cupidon semble l'emporter sur l'éthique. Telle cette directrice adjointe de la prison de Lantin, en Belgique, obligée de démissionner pour avoir entretenu une liaison avec un détenu et qui, devant les longueurs procédurales, poursuivit à son tour... le ministère de la Justice ! Ayant obtenu gain de cause, elle fut réaffectée à un poste subalterne et dans un autre établissement⁵¹. Toutefois, personne ne sort indemne de telles situations et les séquelles pour ceux et celles qui sont tombés dans le piège de la passion, demeurent inexorablement marquées au fer rouge⁵².

En dépit de la chape de plomb imposée par l'administration pénitentiaire lorsqu'une affaire éclate au grand jour⁵³ et par-delà son aspect sensationnaliste claironné tambours battants par les médias, ces relations souvent sans issues ont non seulement un impact direct mettant en jeu la sécurité de l'établissement, de ses employés, de l'image de marque liée au mandat conféré par la justice en prenant en charge la personne condamnée

⁴⁶ Thibault, 2013.

⁴⁷ Associated Press, 2015;

⁴⁸ La Dépêche du Midi, 2004; Lefebvre, 2013; Napier, 2015; Piquemal, 2015.

⁴⁹ Peters, 2015; Winters, 2012.

⁵⁰ Giebel et Elbert, 2014.

⁵¹ Sudinfo.bel, 2014.

⁵² J'ai personnellement connu une vingtaine de cas (agentes de correction, psychologues, institutrices, criminologues, stagiaires, étudiantes).

⁵³ CanCrime, 2009.

et nous verrons un peu plus loin pourquoi, mais dont les drames humains ont de très sérieuses répercussions tant sur le plan professionnel, familial, que sur la stabilité physique et mentale des principaux intéressés⁵⁴. Aux États-Unis, les cas amenés devant les tribunaux se comptent par centaines⁵⁵.

En rupture complète avec l'éthique et la déontologie, ce type de situation nivelant la réputation de la personne aux yeux des siens et du public, relève directement du Code de discipline avec radiation d'un ordre professionnel comme c'est le cas pour les infirmières, les institutrices, les psychologues, les psychiatres, les travailleuses sociales ou les criminologues, mais il y a pire encore. Sans toutefois être consignées comme telles dans son dossier et par conséquent relevant de données non quantifiables pour quiconque chercherait à pénétrer ce qui doit être rapidement étouffé, la personne détenue se voit généralement transférée dans un autre établissement avec à son dossier, une alerte indiquant le profil manipulateur du sujet pouvant attenter à la sécurité de l'établissement mis en cause; quant à l'employé(e) à qui l'on tend une lettre de renvoi d'office, ce dernier se voit systématiquement banni à vie de la fonction publique (comme c'est le cas au Canada), avec, selon les éléments à charge entourant la liaison, des poursuites pénales et parfois civiles (situations également courantes en Grande-Bretagne⁵⁶, en France⁵⁷ ou en Allemagne⁵⁸) ou encore, d'une procédure automatique aux États-Unis, majorée de peines d'incarcération et de lourdes amendes obligeant souvent la personne à vendre ses biens⁵⁹. Il arrive aussi, mais dans des cas beaucoup plus rares que l'employé(e) décide de lui-même de démissionner de son poste afin de poursuivre « librement » sa relation amoureuse⁶⁰. Quoiqu'il arrive, l'administration pénitentiaire reçoit l'ordre de se taire et de n'émettre aucun commentaire, laissant ainsi planer les rumeurs et la justice suivre son cours⁶¹.

Définition et caractéristiques de l'hybristophilie

À l'origine d'un tel comportement, quelle en est la réelle définition ? En effectuant une revue de la littérature, bien des termes sont évoqués et parfois de façon erronée. Du grec *hybridzein*, commettre un outrage contre autrui, et *philein*, du verbe aimer, l'hybristophilie désigne l'attirance de la femme envers celui qui a perpétré une ou plusieurs actions criminelles allant du vol au meurtre en série⁶². Première erreur

⁵⁴ Horlans, 2015.

⁵⁵ American University Washington College of Law, 2012.

⁵⁶ Gardian, The (2014).

⁵⁷ Gonçalves, 2012.

⁵⁸ Barth, 2012.

⁵⁹ Great Falls Tribune, 2014; Walker, 2015.

⁶⁰ Mannix, 2015; Observatoire international des prisons – section française, 2016.

⁶¹ Smith et Varussi, 2007.

⁶² Shedding of the Ego, 2015.

couramment rencontrée dans la culture populaire nord-américaine, l'hybristophilie demeure plus connue sous le nom romancé de « syndrome Bonnie et Clyde »⁶³. Une situation qui engage la complicité des deux partenaires dans des actions criminelles souvent de nature acquisitive (vols, fraudes, trafics, extorsions, recels).

Pour ce qui a trait aux hommes attirés par des femmes criminelles, il n'existe pas, à proprement parler, de terme si ce n'est celui d'enclitophilie (du grec *enclito* qui signifie condamnable et *philein*, tel que décrit précédemment, du verbe aimer) créé par Edmont Locard dans la préface d'une thèse datant de 1939⁶⁴, mais qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans la littérature et par conséquent, à ne pas utiliser non plus.

Autre terme populaire, le syndrome *Florence Nightingale effect* ou *Nightingale Syndrome* (celui de l'infirmière ou de la mère protectrice)⁶⁵ quant aux soins apportés à un patient et où, au fil du temps et des circonstances, peuvent se développer romance et érotisme⁶⁶. Ironiquement, Florence Nightingale, infirmière, n'est jamais tombée amoureuse d'un de ses patients et si ce comportement a fini malencontreusement par porter son nom, c'est beaucoup plus en raison de sa profonde passion pour la profession qu'un quelconque penchant affectif et véral. Là encore, un troisième terme à bannir.

Finalement, le syndrome de Stockholm. Phénomène couramment observé chez les otages aux prises avec un ou plusieurs ravisseurs où, durant une période de temps plus ou moins prolongée, ces derniers développent une empathie, voire certains mécanismes d'identification pouvant les conduire, à leur corps défendant, à une certaine complicité⁶⁷.

Gradation de l'hybristophilie

En termes de gradations comportementales et attitudeles, l'hybristophilie se présente sous différents angles, soit sous un aspect purement passif ou agressif, soit régressif dans le temps lorsque le deuxième, par l'implication complice dans l'agir criminel d'une des deux personnes (généralement la femme), l'emporte sur le premier⁶⁸.

L'*hybristophilie passive* se démarque par cette attirance délirante à la fois interdite et aphrodisiaque, fantasmatique, charnelle et romantique pour l'image rebelle du voyou qui, symbole et icône suprême dans le monde cinématographique, bouscule toutes les règles

⁶³Money, 1986; Vitello, 2006; Watt, 2015.

⁶⁴Samuel, 1939.

⁶⁵Winkelstein, 2009.

⁶⁶MacDonald, 2001.

⁶⁷Moscovici, 2011;

⁶⁸Kelly, 2016.

de l'ordre établi⁶⁹. Cette passivité hybristophilique se rencontre régulièrement au travers de ces milliers de femmes, véritable hystérie collective⁷⁰, qui entretiennent une correspondance destinée généralement à des cas lourds, voire très lourds tels que les meurtriers sexuels qui ont à peu près tous leurs groupies et autres fans club⁷¹. Plusieurs centaines d'articles font état de ces meurtriers dont la grande majorité souvent recluse dans les couloirs de la mort aux États-Unis⁷² ou à perpétuité en Europe, a reçu ou reçoit des demandes en mariage⁷³. Entre 2004 et 2014, 181 détenus répartis à travers 18 prisons belges ont pu trouver l'âme sœur⁷⁴. En 2014, 17 en Écosse⁷⁵ et parmi les cas les plus tristement célèbres ailleurs dans le monde : John Wayne Gacy (33 meurtres)⁷⁶, Ted Bundy (32 meurtres)⁷⁷, Jeffrey Dahmer (17 meurtres)⁷⁸, Richard Ramirez (13 meurtres)⁷⁹, Francis Heaulme (9 meurtres), Guy George (7 meurtres), Patrice Alègre (5 meurtres)⁸⁰ ou ces deux octogénaires tels que Joseph Fritzl qui avait séquestré et violé sa fille pendant plus de 25 ans⁸¹ et Charles Manson (7 meurtres) qui fut d'abord demandé en mariage par une jeune femme de 26 ans⁸² avant que cette dernière ne se ravise pour des motifs tout aussi étranges⁸³. Le dernier cas connu et qui bat tous les records de popularité avec une moyenne de 800 lettres reçues annuellement : le tueur de masses Anders Breivik (77 meurtres)⁸⁴. Certains vont même jusqu'à s'inscrire sur des sites de rencontres⁸⁵, tel Luka Magnotta, celui que la presse avait surnommé « le dépeceur de Montréal », avec comme adresse de retour⁸⁶, celle du pénitencier⁸⁷ ! Fait troublant, lorsque cette sombre histoire fit la une des médias, nombre de mes étudiantes en criminologie se disaient littéralement fascinées par le personnage androgyne, allant jusqu'à me demander qu'elles procédures entreprendre auprès des autorités pour aller lui rendre visite... Cette attirance morbide pour la délinquance sexuelle figure depuis les deux dernières décennies au tout premier plan de la recherche en criminologie. Plus le mâle est violent et dominant, plus grande est l'attraction voyeuriste pour les histoires criminelles, aussi crapuleuses et paradoxales

⁶⁹ Gurnham, 2014; Oliveira, 2005; Sltakin, 2008.

⁷⁰ Leonard, 2014; Ramsland, 2010.

⁷¹ Bonn, 2014; Brown, 2010; Gardian The, 2003; Linedecker, 1993.

⁷² Blindel, 2012.

⁷³ Sun The, 2015.

⁷⁴ Nimy, 2015.

⁷⁵ Swindon, 2015.

⁷⁶ Fischer, 2005.

⁷⁷ Webb, 2013.

⁷⁸ Parker, 2014.

⁷⁹ *Op.cit.*

⁸⁰ Roth-Puyo, 2009.

⁸¹ Sennen, 2014.

⁸² Quillet, 2014a.

⁸³ Hooton, 2015.

⁸⁴ AFP, 2015.

⁸⁵ Canadian Press, The, 2015.

⁸⁶ Il est à noter que l'accès à Internet est formellement banni dans tous les établissements carcéraux nord-américains.

⁸⁷ Quillet, 2014b

soient-elles. L'industrie du roman policier et de son adaptation cinématographique, là non plus, ne s'y trompe pas⁸⁸.

Cette hybristophilie de type passif qu'il y a entre toutes ces femmes à l'extérieur des murs et l'employé(e) qui, séduite, manipulée ou non, tombe éperdument amoureuse d'un détenu, relève du sauvetage, de l'amante, de la génitrice par substitution, celle qui peut encore le sauver, lui donner ce qu'il n'a « jamais » reçu dans son enfance⁸⁹. Se sentant investi d'un réel pouvoir où le détenu finit par se transposer en victime d'une organisation étatique et insensible à la souffrance humaine, l'employé(e) a la certitude d'être devenu la seule et unique personne à être capable de le comprendre. Suscitée et entretenu par la privation liée à l'enferment, quoiqu'il est pu faire, il lui a pardonné⁹⁰. À l'instar de cette Française qui, après avoir entretenu des liens épistolaires avec un détenu condamné à la peine capitale pour trois meurtres perpétrés aux États-Unis, laquelle a fini par se marier en prison⁹¹, certaines de ces femmes deviennent de véritables militantes et parfois des activistes lorsque le débat devient politique⁹².

L'hybristophilie agressive. Relation toxique, perverse et létale à l'opposé du fantasme amoureux, platonique ou finissant par se concrétiser par un mariage, nous retrouvons ce que la chronique des médias nomme : couple maudit, duo infernal, monstres bicéphales. Généralement, une complicité dans un agir criminel majeur où la femme va participer activement à des agressions sexuelles souvent concomitantes à un ou plusieurs meurtres⁹³. Ce duo repose généralement sur une sexualité dépravée où la victime chosifiée peut tout aussi bien être un enfant, une femme qu'un jeune homme. Pour ne prendre que quelques exemples qui ont largement défrayé la chronique des médias, pensons à Monique Olivier (affaire Fourniret)⁹⁴, Michelle Martin (affaire Marc Dutroux)⁹⁵, Karla Homolka (affaire Paul Bernardo)⁹⁶, Susan Atkins (dossier Charles Manson)⁹⁷, Linda Brewer (affaire Robert Lee Yates)⁹⁸, Myra Hindley (affaire Ian Brady)⁹⁹, Rosemary Letts (affaire Fred West)¹⁰⁰, Terri-Lynne McClintic (affaire Michael Thomas Rafferty)¹⁰¹, Martha Milton (affaire Raymond Fernandez)¹⁰², Catherine

⁸⁸ Schmid, 2005; Toufexis, et Towle, 1994; Vicary et Fraley, 2010.

⁸⁹ Sutton, 2013.

⁹⁰ Isenberg, 1991; Murphy, 2015; Willcox-Bailey, 1999.

⁹¹ Figaro, Le, 2014.

⁹² Jones, 2010; Scott, 2007.

⁹³ Cardi et Pruvost, 2011; Gavin et Porter, 2015; Gurian, 2013; Motz, 2014.

⁹⁴ Perron, 2008.

⁹⁵ Lavachery et Nicolas, 2001.

⁹⁶ Williams, 1996.

⁹⁷ Atchison et Heide, 2011.

⁹⁸ O'Neill, 2015.

⁹⁹ Tonkin, 2016.

¹⁰⁰ Woodrow, 2011.

¹⁰¹ Vronsky, 2012.

¹⁰² Rosenfeld, 2009.

Margaret (affaire David John Bernie)¹⁰³, Charlene Williams (affaire Gerald Gallego)¹⁰⁴, Cynthia Coffman (affaire James Marlow)¹⁰⁵, Judith Ann Adams (affaire Alvin Neelley)¹⁰⁶, Fayw Della Wilson (affaire Ray Copeland)¹⁰⁷, Caril An Fugate (affaire Charles Starkweather)¹⁰⁸, Dena Riley (affaire Ricky Davis)¹⁰⁹ ou de Inessa Tarverdiyeva (affaire Roman Podkopyev)¹¹⁰.

Cette hybristophilie de type agressif peut, des années durant, couvrir à l'état latent et ce n'est qu'au hasard des circonstances qu'elle peut se matérialiser au grand jour. L'élément déclencheur ? L'homme que la femme rencontrera sur son chemin. Telle cette criminologue qui, ayant entretenu une correspondance avec deux détenus, dont un meurtrier sexuel incarcéré au pénitencier de Port-Cartier¹¹¹, fut découverte en 2002 suite à une fouille de cellule. Accusée l'année suivante pour incitation à agresser sexuellement des personnes ciblées dans son propre entourage (une femme et ses deux enfants) et estimant que les lettres échangées avec les deux détenus ne constituaient pas un véritable complot criminel, mais se situant plutôt dans la zone des fantasmes d'une femme ayant de fortes carences affectives, cette dernière finira par être acquittée après 13 mois de détention¹¹².

Sans cette découverte au hasard d'une fouille de cellule, aurait-elle réagi à temps en faisant appel à une aide extérieure ou au contraire, se serait-elle laissée emporter dans une spirale démoniaque allant jusqu'au meurtre ?

Pourquoi cette attirance sur le fil du rasoir ?

Avant de nous lancer dans une série d'explications hors du tapage médiatique qui semble n'y voir que des histoires d'amour à l'eau de rose alors que ce type de comportement frise l'aveuglement (d'où la sévérité des peines), cette attirance physique et mentale du professionnel à l'égard d'une personne détenue démontre un profond déséquilibre prenant racine dans la personnalité même de ce dernier¹¹³.

¹⁰³ New Idea, 2009.

¹⁰⁴ CBS Sacramento, 2013.

¹⁰⁵ Wride, 1992.

¹⁰⁶ Krajicek 2014.

¹⁰⁷ Los Angeles Times, 2004.

¹⁰⁸ Robinson, 2014.

¹⁰⁹ Rice, 2012.

¹¹⁰ Stewart, 2013.

¹¹¹ Établissement à sécurité maximum situé au Québec.

¹¹² Myles, 2003.

¹¹³ Sansone et Sansone, 2010; Sharma, 2003.

Attraction fatale du *qui fait quoi, comment, où, avec qui, depuis quand* et surtout *pourquoi* ? En prison, alimentée par le manque et le vide affectif, toute forme d'attention que cela soit un simple bonjour, un sourire, une poignée de main ou une oreille attentive ne peut être ressenti et interprété que de manière disproportionnée. Peu importe, son statut professionnel, la femme plus que l'homme travaillant dans une prison pour femmes, se voit mis sur un piédestal. Ses rapports avec le ou les détenus seront souvent perçus et interprétés comme une faiblesse, voire une grande naïveté de la part du personnel masculin, qui plus est si cette dernière a le moindre un certain charme lié –subjectivement– à une physionomie retenant l'attention masculine aussi bien du côté des détenus que du personnel en place. Les rumeurs et la suspicion ne tarderont pas à se faire entendre tant du côté des employés en uniformes qui se sentiront quelque peu lésés par rapport à l'attention portée par l'employée à l'égard des détenus, que des détenus eux-mêmes qui se demanderont ce qu'elle est venue faire dans un milieu où règne mille et une frustration aux attentes jamais comblées sinon par l'imaginaire¹¹⁴. Sur le plan de l'éthique et de la déontologie, les relations affectives entre professionnel(le) et détenu(e) ne peuvent qu'être inégales puisque l'un est vu comme l'expert en charge du dossier criminel et le second comme un justiciable ayant des comptes à rendre. Autrement dit, la personne détenue est dans un état de vulnérabilité et d'influencabilité. Les relations sexuelles ou amoureuses qui se créent dans un tel contexte se situent dans l'inégalité et où la réciprocité entre deux êtres qui disent s'aimer, n'existe pas. Il y a nécessairement un déséquilibre de pouvoir lié à l'influence et aux effets transférentiels de l'employé(e). De plus, ce déséquilibre en milieu fermé demeure totalement irréaliste quant au développement d'une relation intime exempte d'ambiguïté et de préjugés où tout, question de temps, finit par se savoir¹¹⁵.

Il existe un certain nombre d'indices suggérant que l'employé(e) transgresse les limites de la relation d'aide avec une personne détenue :

- 1) En lui consacrant plus de temps que nécessaire pour répondre aux attentes liées à la tâche;
- 2) Lui parler de ses problèmes personnels;
- 3) Soigner plus que d'habitude son apparence vestimentaire;
- 4) En arriver à penser souvent à lui une fois à l'extérieur des murs;
- 5) Être sur la défensive lorsque quelqu'un vous fait une remarque sur vos rapports avec l'intéressé ou vous pose des questions à son sujet;
- 6) Hésiter ou être embarrassé (sauf pour des raisons de confidentialité) à discuter avec vos collègues de vos activités avec le détenu en question;
- 7) Finalement, ne pas tenir compte des politiques internes de l'établissement tel que fixer un rendez-vous en dehors des heures régulières de travail.

¹¹⁴ Ross, 2013.

¹¹⁵ Pollock, 2012.

Chez l'employé(e) en proie à une telle situation et qui peut finir consciemment ou non par se complaire dans ce jeu de séduction apparemment inoffensif, du moins au début, six phases peuvent être déterminantes dans leur gradation : l'état émotionnel, l'empathie, un cas qui retient plus l'attention qu'un autre, une prise de contact semblant anodine et routinière, l'attouchement jusqu'à la relation physique puis la chute dans le vide. Toutes ces phases se font par étapes. Voyons cela d'un peu plus près.

Un état émotionnel. La nature et la charge de travail, la répétition de certaines tâches, l'imprévisibilité du milieu toujours en urgence et dans un contexte de violence à l'état latent, l'adaptation à de nouvelles normes, procédures et changements de politiques internes, le manque de soutien et de reconnaissance des superviseurs immédiats, les conflits de rôle entre membres du personnel, détenus et une direction qui ne veut surtout pas de vague, s'ajoutent l'usure compassionnelle au regard d'une population dysfonctionnelle dans pratiquement toutes les sphères de la vie sociale et active, un équilibre parfois précaire entre le travail et la vie familiale, de possibles soucis financiers, un désamour au sein du couple (séparation, divorce) ou être taraudé par des situations conflictuelles qui ne font que s'accumuler les uns après les autres¹¹⁶. L'ensemble de ces situations éprouvantes sera vécu différemment selon le tempérament, le caractère, les acquis, l'expérience, l'âge et la capacité de communiquer ou non ses émotions et surtout d'y faire face. Cet état émotionnel peut véritablement fragiliser et rendre vulnérable l'employé(e)¹¹⁷.

L'empathie. À ne pas confondre avec la sympathie, l'empathie, cette capacité à se mettre à la place de l'Autre¹¹⁸, prend toute son ampleur dans un face à face et dans l'exiguïté d'un bureau impersonnel, froid et qui, au fil des jours, va servir de caisse de résonance à un récit de vie que l'employé(e) ne rencontre pas tous les jours au-delà des murs. Un récit qui peut le marquer et où l'intronisation du secret, en voulant se protéger, finit par avoir l'effet inverse. Il n'est plus question de portes qui s'ouvrent et se ferment sur la promiscuité, mais d'un vécu partagé dans un silence monacal entre deux êtres.

Un cas qui retient plus l'attention qu'un autre. Au contenu du récit mêlé d'échecs, souvent de maltraitance, parfois de remords liés à l'enfermement (rarement pour les victimes elles-mêmes), des habitudes se créent. Même à sens unique, l'employé(e) et le détenu s'appriivoisent après seulement deux ou trois rencontres. De son côté, l'employé(e) remarque que cette personne souvent condamnée à une lourde peine ne réagit pas, ne parle pas, ne se tient pas comme les autres détenus, mais se singularise au contraire par une multitude de détails sublimés sous une forme ou une autre : l'aspect physique, le regard, la voix, le cas échéant la sensualité n'y est pas étrangère (érotisation

¹¹⁶ Bensimon, 2012.

¹¹⁷ Jones, 2015.

¹¹⁸ Brunel, 2012.

corporelle). Sensible, la personne détenue lui fera sans doute comprendre que si elle l'avait connu auparavant, elle n'en serait certainement pas là aujourd'hui (érotisation psychologique). L'employé(e) finit par apprécier être en sa présence. Les entrevues tournent rapidement aux discussions informelles. L'employé(e) vérifie à quand la prochaine rencontre sur son calendrier et le soir, en rentrant chez lui, il a une pensée pour cet Autre, resté seul là-bas au milieu de tous ces individus qui pourraient lui faire du mal. L'employé(e) imagine le pire... Un pas vient d'être franchi.

Une prise de contact semblant anodine et routinière. Ce qui s'inscrivait jusque-là dans une démarche régie dans le cadre de son travail est perçu par l'employé(e) comme une communion, quelque chose de sacré, d'intime et de plus en plus personnel. Alors que l'employé(e) le sait, qu'il ressent pleinement des sentiments entre interdits et amorce d'une faute professionnelle grave, son ambivalence l'amène à se taire¹¹⁹. Et puis, il ne s'est toujours rien passé, du moins pas encore, ce qui le rassure dans la continuité de ses rencontres de moins en moins espacées dans le temps. Il pourrait demander une réaffectation ou une mutation, mais il en est incapable. Il est déjà trop tard. Et puis, une telle rupture équivaudrait à une trahison. Un abandon. Dans la routine des jours qui se suivent et se ressemblent, l'employé(e) renaît à travers cet Autre qui n'est pourtant pas libre de ses mouvements. Sans machine à remonter le temps, l'employé(e) lui, semble désormais incapable de rebrousser chemin. Il peut même, sous une forme ou une autre, entrer en rébellion quant au mode de fonctionnement de la prison, demander un assouplissement de certaines mesures liées au règlement interne. Son engagement, sa loyauté envers l'organisation n'a plus tellement de sens. À l'inverse de la personne retenue captive, l'employé(e) ressent au contraire une soif de liberté, d'aventure, d'un ailleurs, loin de ce qui, jusque-là, l'étouffait dans son train-train quotidien. Pour le professionnel en situation d'autorité, l'alliance thérapeutique vient définitivement d'être rompue.

L'attouchement jusqu'à la relation physique. Dans un milieu aussi dur, aussi sombre et placé sous un contrôle omniprésent où tout le monde surveille tout le monde, une déclaration d'amour écrite ou verbale, un simple geste échangé et l'employé(e) finit par tomber devant celui ou celle qui vient de redonner un sens à son existence au point d'en oublier toutes ces caméras... ce courrier qui est lu... ces fouilles aléatoires, ces informations confidentielles où la délation règne en maîtresse des lieux lorsque l'on donne à l'un ce que les autres n'ont pas¹²⁰...

La chute dans le vide. Après avoir éprouvé des difficultés d'ordre cognitif, d'un sentiment d'euphorie à un isolement de plus en plus insoutenable, d'une dissociation avec le monde extérieur, d'un envahissement émotif au jour le jour en passant successivement

¹¹⁹ McCampbell, Allen et Ault, 2005.

¹²⁰ Worley, Tewksbury et Frantzen, 2010.

d'un état dépressif et confus avec parfois des idéations suicidaires nourries par la peur des autorités en place et la cristallisation d'une méfiance devenue malade, c'est la découverte. Autrement dit, la chute de l'employé(e) dans le vide au vu et au su de tous. La terre semble s'être ouverte sous ses pieds et plus personne pour lui venir en aide ou l'écouter.

Quelles solutions apporter à cette réalité ?

Il n'y a pas de recette miracle, car nul n'est à l'abri de devoir un jour affronter cette ligne ténue à ne jamais franchir, surtout pas dans un monde comme celui des prisons. Toutefois, pour contrer cette réalité qui n'est ni éparse ni isolée dans le temps, il y a lieu de prendre des mesures préventives ne serait-ce que de reconnaître ce problème et de ne surtout pas feindre l'ignorer ou de le cacher sous le tapis des apparences et être ainsi, pour l'administration pénitentiaire, beaucoup plus en mesure de revoir la qualité de son recrutement, de sa formation, de cibler les personnes dotées de compétences réelles ou susceptibles de les développer si on leur en donne véritablement l'occasion; de former et par-dessus tout de maintenir un niveau de connaissances mises à jour en prenant exemple sur ce qui se fait déjà ailleurs; d'offrir une formation plus adéquate aux cadres responsables des effectifs assignés sur le terrain; d'évaluer la prestation des connaissances (contrôle de qualité), de maintenir l'excellence dans la diversité, d'opérationnaliser de façon la plus efficace possible les changements escomptés, d'optimiser les communications internes et externes, de développer et de maintenir une plus grande efficacité dans le travail à accomplir et finalement, en renforçant les pratiques de gestion à travers une communication saine et durable.

Conclusion

Cela étant, sentir de l'attraction pour une personne détenue ne relève pas en soi d'une transgression éthique, mais réagir adéquatement et promptement pour la contrer demeure une responsabilité éthique et professionnelle qui incombe à tout intervenant en milieu carcéral. L'important est de savoir être à l'écoute et ne pas avoir peur de ce que l'on ressent, d'en parler en équipe ou avec des personnes qui nous sont plus proches et de reconnaître que nous avons tous nos limites en brisant l'isolement.

Prendre un recul régulier sur ses actions, sur ses attitudes, sur son comportement, sur ses relations (par exemple, à la fin de chaque journée ou de chaque entrevue) afin d'éviter d'être pris dans la situation au moment où l'on se rend compte que quelque chose d'inhabituel est en train de se passer. Comme tout et chacun, la vie familiale et le travail peuvent être parsemées d'obstacles et rendre encore plus vulnérable la personne en l'isolant davantage. Il y a alors moyen d'utiliser des ressources mises à la disposition du personnel tel que le *Programme d'aide aux employés* (PAE) utilisé dans tous les

ministères de la Fonction publique canadienne¹²¹. Programme établi sous le sceau de la confidentialité, lequel traite de sujets aussi variés que la violence conjugale, les addictions, les différends dans les relations de travail¹²². Puis de développer, de maintenir un environnement de travail constructif et en toute collégialité, être reconnu dans ce que l'on accomplit en exerçant ses qualifications, son jugement et ses prises de décision. Le reste appartient à la personne entre faire et ne pas faire.

Références

- Actu pénitentiaire (2015a). Maubeuge - une surveillante tombe amoureuse d'un détenu et finit au tribunal. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://actupenitentiaire.blogspot.ca/2015/10/maubeuge-une-surveillante-tombe.html>
- Actu pénitentiaire (2015b). Meaux-Chauconin - La surveillante entretenait une relation avec un détenu. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://actupenitentiaire.blogspot.ca/2015/12/meaux-chauconin-la-surveillante.html>
- AFP (2015). Norway's mass murderer Anders Behring Breivik gets hundreds of love letters a year. *World*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.straitstimes.com/world/europe/norways-mass-murderer-anders-behring-breivik-gets-hundreds-of-love-letters-a-year#xtor=CS1-10>
- Amaral, H. P. (2006). *Workplace Romance and fraternization policies*. Schmidt Labor Research Center Seminar Research Series. University of Rhode Island, p. 1-24. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.uri.edu/research/lrc/research/papers/Amaral_Fraternization.pdf
- American Correctional Association (2011). *Directory of adult and juvenile correctional departments, institutions, agencies, and probation and parole authorities*. Alexandria, VA: Author.
- American University Washington College of Law (2012). *In the News - Adult Prisons and Jails*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.wcl.american.edu/endsilence/inthenews.cfm>
- Associated Press (2015). Former Arkansas prison chaplain charged with sexual assault for 'having sex with inmates'. *Mail Online*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.dailymail.co.uk/news/article-3364735/Former-Arkansas-prison-chaplain-charged-sexual-assault.html>
- Atchison, A. J. et Heide, K. M. (2011). Charles Manson and the family: The application of sociological theories to multiple murder. *International Journal Offender Therapeutic and Comp Criminology*, 55(5), 71-98.

¹²¹ Santé Canada, 2013.

¹²² Bensimon, 2010.

- Barth, T. (2012). Relationships and sexuality of imprisoned men in the German penal system-a survey of inmates in a Berlin prison. *International Journal of Law and Psychiatry*, 35(3), 153-158.
- Bashan, Y. (2015). Sex cells: Crackdown on relationships between NSW prison inmates and staff. *The Daily Telegraph*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.dailytelegraph.com.au/news/nsw/sex-cells-crackdown-on-relationships-between-nsw-prison-inmates-and-staff/story-fnnp118l-1227396424780>
- Baur, S. (1997). *The Intimate Hour: Love and Sex in Psychotherapy*. New York, NY: Houghton Mifflin Harcourt Publishing Co.
- Beck, A. J. (2015). Staff Sexual Misconduct Implications of PREA for Women Working in Corrections. *Justice Research and Policy*, 16(1), 8-36.
- Beck, A. J., D. Cantor, J. Hartge et Smith, T. (2013a). *Sexual Victimization in Juvenile Facilities Reported by Youth, 2012*. U.S. Department of Justice. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.bjs.gov/content/pub/pdf/svjfry12.pdf>
- Beck, A. J., M. Berzofsky, R. Caspar et Krebs, C. (2013b). *Sexual Victimization in Prisons and Jails Reported by Inmates, 2011-12*. U.S. Department of Justice. <http://www.bjs.gov/content/pub/pdf/svpjri1112.pdf>
- Bee, T. (2015). New York prison escape: Killers still on the run as prison employee questioned. *FOX6Now.com*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://fox6now.com/2015/06/09/new-york-prison-escape-killers-still-on-the-run-as-prison-employee-questioned/>
- Beijersbergen, K. A., Dirkzwager, A. J. E., Molleman, T., van der Lann P. H., et Nieuweerta, P. (2015). Procedural Justice in Prison: The Importance of Staff Characteristics. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 59(4), 337-358.
- Bensimon, P. (2012). « Aptitudes et capacités à travailler en milieu carcéral », dans *Profession : criminologie. Analyse clinique et relation d'aide en milieu carcéral* (2^e éd.), Montréal, Canada : Éditions Guérin, p. 35-184.
- Bensimon, P. (2010). *Le bien-être au travail : une question de choix pour un meilleur avenir*. Ottawa, Canada : Service correctionnel Canada. R-219.
- Bensimon, P. (2006a). *Étude empirique sur les agents de correction durant leur première année en établissement*. Ottawa, Canada : Service correctionnel Canada. R-179.
- Bensimon, P. (2006b). *Examen de la période de formation collégiale chez les futurs agents de correction*. Ottawa, Canada : Service Correctionnel Canada. R-165.
- Bensimon, P. (2004). *La recrue en milieu carcéral : introduction à la recherche*. Ottawa, Canada : Service correctionnel Canada. R-146

- Bessin, M. et Lechien, M. H. (2003). Hommes détenus et femmes soignantes : l'intimité des soins en prison. *Ethnologie française*, 32, 69-80. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2002-1-page-69.htm>
- Blackburn, A. G., Fowler, S. K., Mullings, J. L. et Marquart, J. W. (2011). When Boundaries are Broken: Inmate Perceptions of Correctional Staff Boundary Violations. *Deviant Behavior*, 32(4), 351-378.
- Blasko, B. L., P. D. Friedmann, A. G. Rhodes et Taxman, F. S. (2015). The Parolee-Parole Officer Relationship as a Mediator of Criminal Justice Outcomes. *Criminal Justice and Behavior*, 42(7), 722-740.
- Blindel, J. (2012). In love with a death row dandy: what motivates a woman to marry a convicted killer and rapist? *New Statesman*, 141(5134), 22-26. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.newstatesman.com/lifestyle/lifestyle/2012/11/love-death-row-dandy>
- Bonn, S. (2014). *Why We Love Serial Killers: The Curious Appeal of the World's Most Savage Murderers*. New York: Skyhorse Publishing.
- Boyd, C. (2010). The Debate over the prohibition of romance in the workplace. *Journal of Business Ethics*, 97, 325-338.
- Brandt, A. (2014). Prison nurse who had sex with inmate gets 25 years. *Montana Standard*. Disponible à l'adresse suivante : http://mtstandard.com/news/local/prison-nurse-who-had-sex-with-inmate-gets-years/article_5e6ed9e8-1d8b-11e4-80e1-001a4bcf887a.html
- Broder, K. (2012). 20 Prison Employees Fired for Smuggling Cellphones to Inmates for Love and Money. *AllGov California*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.allgov.com/usa/ca/news/controversies/20-prison-employees-fired-for-smuggling-cellphones-to-inmates-for-love-and-money-121018?news=845978>
- Brown, S. L. (2010). *Women Who Love Psychopaths: Inside the Relationships of inevitable Harm with Psychopaths, Sociopaths & Narcissists*. Penrose. NC: Mask Publishing.
- Brunel, M. L. (2012). *L'empathie : un sixième sens*. Lyon. Presses universitaires de Lyon.
- Byrne, C. C. (2009). Déontologie - quand le rapport entre l'avocat et son client devient trop hot ! *Journal du Barreau*, 41, 32-33.

- Calderwood, I. (2015). Prison nurse spared jail over affair with inmate that made her act like a 'love sick teenager'. *Mail Online*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.dailymail.co.uk/news/article-3307522/Prison-nurse-spared-jail-affair-inmate-act-like-love-sick-teenager.html>
- Canadian Press, The (2015). Convicted Surrey Six killer looking for love on inmate matchmaking site. <http://www.theglobeandmail.com/news/british-columbia/convicted-surrey-six-killer-looking-for-love-on-inmate-matchmaking-site/article25198552/>
- CanCrime (2009). A prison psychologist's 'love affair with an inmate'. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cancrime.com/2009/06/26/a-prison-psychologists-love-affair-with-an-inmate/#>
- Cardi, C. et Pruvost, J. (2011). La violence des femmes : un champ de recherche en plein essor. *Champ pénal*, 8. Disponible à l'adresse suivante : <https://champpenal.revues.org/8102>.
- Carlson, P. M. et Simon Garrett, J. (2008). "Defining Staff Sexual Misconduct" dans *Prison and Jail Administration: Practice and Theory*, Sudbury, MA: John and Bartlett Publishers, p. 276-277.
- Casoni, D. (2007). Enjeux contre-transférentiels dans le traitement du délinquant. *Topique*, 2(99), 79-86. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cairn.info/revue-topique-2007-2-page-79.htm>
- Cawley, L. et Lumb, D. (2014). Why do prison officers engage in relationships with inmates? *BBC News*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.bbc.com/news/uk-england-23242740>
- CBC News (2016). Sex Scandal at Regina Jail: Food Service Worker Fired. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.huffingtonpost.ca/2016/01/09/sex-scandal-at-regina-jail-food-service-worker-fired_n_8946154.html
- CBS News (2013). Four female prison guards impregnated by same inmate. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cbsnews.com/news/four-female-prison-guards-impregnated-by-same-inmate/>
- CBS Sacramento (2013). Sacramento's 'Sex Slave Murders' Killer Discovered Living In Area; Speaks After Years Of Silence. Disponible à l'adresse suivante : <http://sacramento.cbslocal.com/2013/01/31/sacramentos-sex-slave-murders-killer-discovered-living-in-area-speaks-after-years-of-silence/>
- Cheeseman, K. A. (2013). Women Working in Corrections: Where We Have Been and Where We Are Going. *Corrections Today*, 74(6), 64-67.
- Cheeseman K. A. et Worley, R. M. (2008). Crossing the Line: A Quantitative Analysis of Inmate Boundary Violators in a Southern Prison System. *American Journal of Criminal Justice*, 33(1), 69-84.
- Coppola, A. (2007). Crossing the line. *Corrections.com*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.corrections.com/articles/16492-crossing-the-line>

- Crewe, B., Alison, A et Hulley, S. (2011). Staff culture, use of authority and prisoner quality of life in public and private sector prisons. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 44(1), 94-115.
- Crowden, A. (2008). Professional boundaries and the ethics of dual and multiple overlapping relationships in psychotherapy. *Monash Bioethics Review*, 27(4), 10-27.
- Dahlberg, C. D. (2014). Sexual Contact between Patient and Therapist. *Contemporary Psychoanalysis*, 50(1-2), 5-22.
- Dancoing, L. (2012). Emma. L'amour interdit condamné. *Paris Match*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.parismatch.com/Actu/Societe/Gang-des-barbares-Emma-et-le-directeur-de-prison-condamnes-156847>
- DeLaTorre, M. (2015). Drugs, money, love and cell phones: How prison guards go bad. *NewsChannel 4 KFOR-TV*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://kfor.com/2015/06/25/drugs-money-love-and-cell-phones-how-prison-guards-go-bad/>
- Dépêche du Midi, la (2004). L'étudiante avoue aimer Guy Georges, violeur et meurtrier. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ladepeche.fr/article/2004/09/20/165217-l-etudiante-avoue-aimer-guy-georges-violeur-et-meurtrier.html>
- Devoir, Le (2015). Contrer les rapports sexuels au cégep et à l'université. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ledevoir.com/societe/education/432502/contrer-les-abus-sexuels-au-cegep-et-a-l-universite>
- Duncan, I. (2013). Baltimore has high rate of staff-inmate sex. *The Baltimore Sun*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://articles.baltimoresun.com/2013-05-16/news/bs-md-prison-sexual-abuse-20130516_1_female-inmates-tavon-white-sexual-contact
- Durand-Souffland, S. (2012). Amour coupable entre détenue et directeur de prison. *Le Figaro*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/02/14/0101620120214ARTFIG00718-amour-coupable-entre-detenu-et-directeur-de-prison.php>
- Égré, P. (2015). Follement amoureuses... de criminels. *Le Parisien*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.leparisien.fr/faits-divers/follement-amoureuses-de-criminels-29-04-2015-4733661.php>
- Faulkner, C. et Regehr, C. (2011). Sexual Boundary Violations Committed by Female Forensic Workers. *The Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 39(2), 154-163.
- Figaro, Le (2014). USA: revers pour le détenu Hank Skinner. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/07/16/97001-20140716FILWWW00410-usa-revers-pour-le-detenu-hank-skinner.php>

- Figaro, Le (2013a). Condamnée pour relation avec un détenu. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/01/07/97001-20130107FILWWW00503-condamnee-pour-relation-avec-un-detenu.php>
- Figaro, Le (2013b). Une surveillante de prison incarcérée. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/01/11/97001-20130111FILWWW00696-une-surveillante-amoureuse-d-un-detenu.php>
- Fisher, R. (2005). What Draws People to Marry Prison Inmates? *ABC News*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://abcnews.go.com/GMA/US/story?id=889903>
- Frouin, G. (2014). A Nantes, la surveillante de prison était tombée amoureuse d'un détenu. *Metronews*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.metronews.fr/nantes/la-surveillante-de-prison-amoureuse-alimentait-un-detenu-en-cannabis-et-telephones-portables/mncE!RnVvJQ3Ba5E2/>
- Gabbard, G. (1999). "Psychodynamic approaches to physician sexual misconduct", dans Bloom J, Nadelson C, Notman M. (ed.), *Physician Sexual Misconduct*. Washington, DC: American Psychiatric Press, p. 205–23.
- Gaignaire, A. (2015). Relations amoureuses au travail : attention, danger en vue. *La Presse*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://affaires.lapresse.ca/cv/vie-au-travail/201502/13/01-4844034-relations-amoureuses-au-travail-attention-danger-en-vue.php>
- Gallagher, R. (2016). Former state guard charged with having sex with four prison inmates. *The News & Observer*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.newsobserver.com/news/local/crime/article56999163.html>
- Gardian, The (2014). Sexual abuse in prison needs urgent investigation, commission warns. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.theguardian.com/society/2014/sep/15/sexual-abuse-rape-prison-urgent-investigation>
- Gardian, The (2003). Why are women drawn to men behind bars?. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.theguardian.com/world/2003/jan/13/gender.uk>
- Gaulejac, de, V. (1996). *Les sources de la honte*. Paris. Desclée de Brouwer.
- Gavin, H. et Porter, T. (2015). "Couple who kill", dans Gavin, H. et Porter, T (ed.) *Female Aggression*, Oxford, UK: Wiley Blackwell, p. 160-12.
- Gehlbach, H., Brinkworth, M. E. et Harris, A. D. (2016). *Changes in teacher-student relationships*. *British Journal of Educational Psychology*, 82(4), 690-704.
- Giebel, G. et Elbert, T. (2014). The Perception of a Woman's Love in a Relationship with a Prisoner is Erotic and Altruistic. *Journal of Forensic Science & Criminology*, 2(1), p. 1-4.
- Gonçalves, F. (2012). *Défense d'aimer*. Paris, Presses de la Cité.

- Goodman, L. A. (2013). Female guards, rapidly growing in numbers, at heart of U.S. prison scandal. *Times Colonists*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.timescolonist.com/news/world/female-guards-rapidly-growing-in-numbers-at-heart-of-u-s-prison-scandal-1.139248>
- Gougeon, E. (2012). Sur fond de liaison, la surveillante est soupçonnée d'avoir fourni un portable à un détenu. *L'Yonne.Fr*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.lyonne.fr/yonne/actualite/pays/avallonnais/2012/03/19/sur-fond-de-liaison-la-surveillante-est-soupconnee-d-avoir-fourni-un-portable-a-un-detenu_1121512.html
- Gouvernement du Canada (2011a). *Code de valeurs et d'éthique du secteur public*. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?section=text&id=25049>
- Gouvernement du Canada (2011b). *Code de discipline*. Directive du commissaire du Service correctionnel du Canada N° 60. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.csc-scc.gc.ca/lois-et-reglements/060-cd-fra.shtml>
- Great Falls Tribune (2014). Nurse convicted of sex with inmate gets 15 years. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.greatfallstribune.com/story/news/crime/2014/08/07/nurse-convicted-sex-inmate-gets-years/13716169/>
- Gurian, E. A. (2013). Explanations of mixed-sex partnered homicide: A review of sociological and psychological theory. *Aggression and Violent Behavior*, 18(5), 520-526.
- Gurnham, D. (2014). *Crime, desire and law's unconscious law, literature and culture*. New York: Routledge.
- Hackett, M. (2011). Commentary: Female Forensic Worker Sexual Misconduct-Who Is the Captive? *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law Online*, 39(2), 166-169.
- Hall, L. (2014). Prison psychologist struck off for sexual relationship with murderer. *The Sydney Morning Herald*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.smh.com.au/nsw/prison-psychologist-struck-off-for-sexual-relationship-with-murderer-20140716-ztnj4.html>
- Harris, S. A. (2014). Prison officer jailed for lesbian love affair with inmate. *Sunday Express*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.express.co.uk/news/uk/456373/Prison-officer-jailed-for-lesbian-love-affair-with-inmate>
- Helsel, P. (2016). Jail Teacher Arrested in Connection with Inmates' Escape. *NBC News*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.nbcnews.com/news/us-news/prison-teacher-arrested-connection-inmates-escape-n506361>
- Hoey, T. et Reiser, L. (2015). Jail nurse arrested, accused of relationship with inmate. *KPHO Broadcasting Corporation*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cbs5az.com/story/30209899/jail-nurse-arrested-accused-of-relationship-with-inmate>

- Hooton, C. (2015). Charles Manson wedding off after it emerges that fiancée Afton Elaine Burton 'just wanted his corpse for display'. Independent. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.independent.co.uk/news/people/charles-manson-wedding-off-after-it-emerges-that-girlfriend-afton-elaine-burton-just-wanted-his-10034793.html>
- Horlans, I. (2015). *L'amour (fou) pour un criminel*. Paris. Cherche Midi.
- Immarigeon, R. (2014). Do Union Contracts Give Cover to Workplace Sexual Misconduct? *Corrections Managers' Report*, 20(2), 30-31.
- Isenberg, S. (1991). *Women Who Love Men Who Kill* (3^e éd.). New York: Simon & Schuster.
- Jones, S. J. (2015). Recommendations for Correctional Leaders to Reduce Boundary Violations: Female Correctional Employees and Male Inmates. *Women & Criminal Justice*, 25(5), 360-378.
- Jones, S. J. (2010). *Coalition Building in the Anti-death Penalty Movement: Privileged Morality, Race Realities*. Lanham, MD: Lexington Books.
- Kelly, E. B. (2016). "hybristophilia" dans *The 101 Most unusual Diseases and Disorders*, Santa Barbara: California, ABC-Clio, LLC, 85-87.
- Krajicek, D. J. (2014). Twisted Alabama couple kidnap, rape and kill teenager Lisa Ann Milliken and Janice Chatman in sick 1982 crime spree. *Daily News*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.nydailynews.com/news/crime/ala-couple-twisted-rapes-killings-article-1.1889899>
- Lassonde, J. (2009). *Les rapprochements sexuels entre professionnels de la santé et clients*. Montréal (Canada). Association québécoise Plaidoyer-Victimes. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/hyperion/5060.pdf>
- Lavachery, F. et Nicolas, J. (2001). *Dossier pédophilie : le scandale de l'affaire Dutroux*. Paris, Flammarion.
- Lefebvre, S. M. (2013). Se marier pour le sexe. *Le Journal de Montréal*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.journaldemontreal.com/2013/03/29/se-marier-pour-le-sexe>
- Le Verge, N. (2008). Les enjeux des rapports de séduction entre chirurgiens et infirmières au bloc opératoire. *Inter bloc*, 27(3), 195-198.
- Leonard, S. (2014). Sexuality, Technology, and Sexual Scandal in *the Good Wife*. *Feminist Media Studies*, 14(6), 944-958.
- Liebling, A., Arnold, H., et Straub, C. (2011). *An exploration of staff – prisoner relationships at HMP Whitemoor: 12 years on*. Cambridge Institute of Criminology. Prisons Research Centre.
- Linedecker, C. L. (1993). *Prison Groupies*. Pinnacle. New York: Windsor Publishing.

- Los Angeles Times (2004). Faye Copeland, 82; Convicted of Killing 5 Men in Missouri. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://articles.latimes.com/2004/jan/01/local/me-passings1.3>
- MacDonald, L. (2001). Florence Nightingale and the early origins of evidence-based nursing. *Evidence-Based Nursing*, 4(3), 68-70.
- Mannix, A. (2015). Prison sex-abuse cases grow, but prosecutions are rare. The Seattle Times. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.seattletimes.com/seattle-news/prison-sex-abuse-cases-grow-but-prosecutions-are-rare/>
- Marquart, J. W., Barnhill, M. B. et Balshaw-Biddle, K. (2001). Fatal attraction: An analysis of employee boundary violations in a southern prison system, 1995-1998. *Justice Quarterly*, 18(4): 877-910.
- Mazza, G. J. (2012-2013). What Might PREA Mean for Female Correctional Staff? *Corrections Today*, 74(6), p. 29-32.
- Mbanzoulou, P. (2000). « La phase pénitentiaire de la réinsertion sociale des détenus » dans *La réinsertion sociale des détenus. De l'apport des surveillants de prison et des autres professionnels pénitentiaires*, Paris, L'Harmattan, pp. 207-252.
- McCampbell, S. W., L. Allen et Ault, A. L. (2005). Lessons Learned: Miles to Go; Preventing Staff Sexual Misconduct with Offenders. *American Jails*, 18(6), 37-43.
- McCampbell, S., Buell, M., Layman, E., et Smith, B. V. (2003). Addressing sexual misconduct in community corrections. *Perspectives*, 27(2), p. 26-37.
- Molleman, T. et van der Broek, T. C. (2014). Understanding the links between perceived prison conditions and prison staff. *International Journal of Law, Crime and Justice*, 42(1), pp. 33-53.
- Megerian, C. (2010). N.J. psychologist fired, faces loss of license after alleged relationship with sex offender patient. Statehouse Bureau. New Jersey.com. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.nj.com/news/index.ssf/2010/06/ex-nj_pyschologist_faces_loss.htm
- Money, J. (1986). "Hybristophilia: The Bonnie and Clyde syndrome", dans *Lovemaps: Clinical Concepts of Sexual/erotic Health and Pathology, paraphilia, and gender transposition in childhood, adolescence, and maturity*, New York: Irvington Publishers, p. 56.
- Morris, R. G. et Worrall, J. L. (2014). Prison Architecture and Inmate Misconduct: A Multilevel Assessment. *Crime & Delinquency*, 60(7), 1083-1109.
- Morissette, R. (2003). Le courrier de Marlène Chalfoun. *Le Journal de Montréal*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://fr.canoe.ca/infos/societe/archives/2003/08/20030829-072316.html>
- Moscovici, C. (2011). *Dangerous Liaisons: How to Recognize and Escape from Psychopathic Seduction*. Lanham, MA: Hamilton Books.

- Moss, A. (2015). Female Staff Sexual Misconduct: The Importance of Understanding and Acting on the Data. *Justice Research and Policy*, 16(1), 43-49.
- Motz, A. (2014). "Beauty and the beast: perversion within the family violence", dans *Toxic Couples: the Psychology of Domestic Violence*, New York: Routledge, 73-94.
- Mullen, J. et Simon, D. (2015). New York prison escape puts staff-inmate relationships in the spotlight. *CNN*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cnn.com/2015/06/15/us/prison-staff-inmates-relationships/>
- Murphy, S. (2015). Dating a prisoner: What attracts people on the outside to fall in love with convicted criminals? *The Independent*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.independent.co.uk/life-style/health-and-families/features/dating-a-prisoner-what-attracts-people-on-the-outside-to-fall-in-love-with-convicted-criminals-10326587.html>
- Myles, B. (2003). Complot pour viol - L'insatiable désir de Marlène Chalfoun. La criminologue fréquentait des proxénètes et s'est elle-même prostituée. *Le Devoir*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ledevoir.com/societe/justice/35542/complot-pour-viol-l-insatiable-desir-de-marlene-chalfoun>
- Napier, A. (2015). Prison volunteer Estelle Sandles, 72, accused of relationship with jailed convicted rapist Paul Kent at Winchester prison. *Southern Daily Echo*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.dailyecho.co.uk/news/11872392.Woman_prison_volunteer__72__was_accused_of_relationship_behind_bars_with_serial_rapist/?ref=mr
- New Idea (2009). Australia's Most Evil Woman Begs For Release. Disponible à l'adresse suivante : <https://au.lifestyle.yahoo.com/new-idea/a/5988086/australias-most-evil-woman-begs-for-release/>
- Nicholas, L. A. L. (2013). It's Still a Man's World... Or Is It? *Corrections Today*, 41-44.
- Nimy, Y. (2015). En prison aussi, on se marie : plus de 180 détenus ont pu s'unir depuis dix ans ! *Sudinfo.bel*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.sudinfo.be/1295928/article/2015-05-26/en-prison-aussi-on-se-marie-plus-de-180-detenus-ont-pu-s-unir-depuis-dix-ans>
- Nink, C. (2008). *Women Professionals in Corrections: A Growing Asset*. MTC Institute, Centerville: UT. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.mtc trains.com/sites/default/files/WomenProfessionalsInCorrections-Aug08.pdf>
- Observatoire international des prisons - section française (2016). De surveillante de prison à femme de détenu. *Mediapart*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://blogs.mediapart.fr/observatoire-international-des-prisons-section-francaise/blog/200116/de-surveillante-de-prison-femme-de-detenu>
- Oliveira, E. (2005). Nouvelle victimologie : le syndrome de Stockholm. *Archives de politique criminelle*, 1(25), 167-171.

- O'Neill, M. (2015). These women had 'no idea' they were married to serial killers. *New.Com.Aus*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.news.com.au/lifestyle/real-life/true-stories/these-women-had-no-idea-they-were-married-to-serial-killers/news-story/815ebcadcd58d0e98605aa3a00d29244>
- Organisation des Nations Unies (2008). « Corruption », dans *Mesures carcérales et mesures non privatives de liberté. Le système pénitentiaire*. Vienne, Autriche : ONU, p. 42. Disponible à l'adresse suivante : https://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/cjat/Systeme_penitentiaire.pdf
- Parker, R. J. (2014). *Serial Killer Groupies*. New York: Hartwell Editing.
- Perron, M. (2008). Fourniret : confessions sordides. *Le journal du dimanche*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Fourniret-Confessions-sordides-93726#>
- Peters, J. (2015). Can Inmates and Prison Employees Find Love? *Slate*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.slate.com/articles/news_and_politics/crime/2015/06/clinton_correctional_facility_prison_escape_how_often_do_inmates_and_prison.html
- Piquemal, M. (2015). L'amour au parloir. *Libération*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.liberation.fr/societe/2015/04/17/l-amour-au-parloir_1246740
- Pollock, J. M. (2012). "Corrections" dans *Ethical Dilemmas and Decision in Criminal Justice*, Belmont, CA: Wadsworth, 313-408.
- Quillet, L. (2014a). À 80 ans, le tueur Charles Manson épousera bel et bien sa jeune fiancée. *Le Figaro*. Disponible à l'adresse suivante : <http://madame.lefigaro.fr/societe/star-25-ans-sapprete-epouser-tueur-charles-manson-190814-900495>
- Quillet, L. (2014b). Luka Magnotta, le dépeceur de Montréal, s'est inscrit sur un site de rencontres. *Le Figaro Madame*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://madame.lefigaro.fr/societe/ces-jeunes-femmes-amoureuses-de-serial-killers-210814-900687>
- Radio Canada (2014). Une ex-agente correctionnelle surprise avec un détenu plaide non coupable. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://ici.radio-canada.ca/regions/quebec/2014/10/09/003-agenmte-correctionnelle-entrevue-policiers-detenu-motel.shtml>
- Ramsland, K. (2010). "The Mass Market – and the Culture of Serial Murder », dans *The Forensic Psychology of Criminal Minds*, New York: Penguin Group, 196-213.

- Remnik, N. (2015). Escapees' Fraternizing With Prison Workers Doesn't Surprise Experts. *New York Times*, A26L. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.nytimes.com/2015/07/01/nyregion/escapees-fraternizing-with-prison-workers-doesnt-surprise-experts.html?_r=2
- Rice, G. E. (2012). Couple plead guilty in 2006 sex slaying in Clay County. *Kansas City Star*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.kansascity.com/news/local/article307721/Couple-plead-guilty-in-2006-sex-slaying-in-Clay-County.html>
- Riordan Seville, L. (2010). Sex and the Prison Guard. *The Crime Report*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.thecrimereport.org/news/inside-criminal-justice/sex-and-the-prison-guard>
- Robinson, W. (2014). Mass murderer's girlfriend who was jailed after accompanying him on 1950s killing spree set to ask for pardon with supporters saying she was unfairly convicted. *Mail Online*. <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2805034/Mass-killer-s-girlfriend-71-planning-ask-pardon-57-years-killed-11-people-two-month-roadtrip.html>
- Rojas, N. (2015). Female prison officers commit 90pc of sex assaults on male teens in US juvenile detention centres. *International Business Times*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ibtimes.co.uk/us-idaho-lawsuit-reveals-sexual-assault-by-staff-male-teens-juvenile-detention-centers-1494582>
- Rosenfeld, H. (2009). "Raymond Fernandez and Martha Beck: Lonely Hearts Killers" dans *Depravity: A Narrative of 16 Serial Killers*, Bloomington, IN: iUniverse Books, 41-68.
- Ross, J. I. (2013). Deconstructing Correctional Officer Deviance: Toward Typologies of Actions and Controls. *Criminal Justice Review*, 38(1), 110-126
- Roth-Puyo, C. (2009). Elle veut épouser Patrice Alègre. *La Dépêche*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ladepeche.fr/article/2009/04/28/598806-elle-veut-epouser-patrice-alegre.html>
- Saillant, N. (2014). Une agente correctionnelle de 44 ans a été obligée de remettre sa démission. *Actualité*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.journaldemontreal.com/2014/09/17/un-detenu-et-son-agente-correctionnelle-surpris-au-motel>
- Salvaggio, A. N., Streich, M., Hopper, J. E., et Pierce, C. A. (2011). Why Do Fools Fall in Love (at Work)? Factors Associated With the Incidence of Workplace Romance. *Journal of Applied Social Psychology*, 41(4), 906-937.
- Samuel, Y. (1939). *Les amoureux des criminelles (l'enclitophilie)*. Paris. Éditions Librairie Maloine.
- Sansone, R. A. et Sansone, L. A. (2010). Fatal attraction syndrome: stalking behavior and borderline personality. *Psychiatry (Edgmont)*, 7(5), 42-46.

- Santé Canada (2013). *Santé de l'environnement et du milieu de travail*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://hc-sc.gc.ca/ewh-semt/occup-travail/empl/benefits-avantages-fra.php>
- Sharma, B. R. (2003). Disorders of sexual preference and medicolegal issues thereof. *The American Journal of Forensic Medicine and Pathology*, 24(3), 277-282.
- Schmid, D. (2005). *Natural Born Celebrities: Serial Killers in American Culture*. Chicago: University of Chicago Press.
- Schmuck, P. (2016). La géôlière avait changé peu avant sa fuite. *Tribune de Genève*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.tdg.ch/suisse/faits-divers/La-geoliere-avait-change-peu-avant-sa-fuite/story/25654417>
- Scott, F. (2007). Drawn to death row inmates; Some women are attracted to lifers and death row inmates -- out of compassion, a need to nurture, desire for the baddest of the bad boys -- and experts say many are scarred by violence or abuse. *Edmonton Journal*, p.E.5
- Seguin, F. (2014). Une responsable de la sécurité arrêtée pour trafic de drogue. *TVA Nouvelles*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.tvanouvelles.ca/2014/10/25/une-responsable-de-la-securite-arretee-pour-traffic-de-drogue>
- Sennen, M. (2014). Murderous love: Why are so many women aroused by serial killers? *The Telegraph*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.telegraph.co.uk/women/womens-life/10665003/Murderous-love-Why-are-so-many-women-aroused-by-serial-killers.html>
- Shedding of the Ego. (2015). *Hybristophilia , The Female Attraction to Violence*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://sheddingoftheego.com/2015/08/23/hybristophilia-the-female-attraction-to-violence/>
- Sigler, M. (2013). "State and Comparable Federal Lawsuits" dans *Prison Rape: An American Institution?*, Santa Barbara, CA: Praeger, p. 87-98.
- Simpson, M. (2014). The Pistorians - when love is blind. *Health24*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.health24.com/Columnists/The-Pistorians-when-love-is-blind-20141023>
- Slatkin, A. (2008). The Stockholm Syndrome Revisited. *Police Chief. The Professional Voice of Law Enforcement*. Disponible à l'adresse suivante : http://www.policechiefmagazine.org/images/head_pc.gif
- Smith, L. (2014). Prison psychologist struck off after falling in love with a convicted murderer. *Mail Online*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2695115/Prison-psychologist-struck-falling-love-convicted-murderer.html>
- Smith, B. V. (2012). Uncomfortable places, close spaces: Female correctional workers' sexual interactions with men and boys in custody. *UCLA Law Review*, 59(6), 1690-1745.

- Smith, B. V. et Loomis, M. C. (2013). After Dothard: Female Correctional Workers and the Challenge to Employment Law. *Florida International University Law Review*. 8(2), 469-500.
- Smith, B. V. et Varussi, J. M. (2007). *Breaking the Code of Silence: Correction Officers's Handbook on Identifying and Addressing Sexual Misconduct*. Washington, DC: National Institute of Corrections. Disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.wcl.american.edu/endsilence/documents/BreakingtheCodeofSilence_CorrectionalOfficersHandbook.pdf
- Soares, A, (2003). Les émotions dans le travail. *Travailler*, 1(9), 9-18.
- Stewart, W. (2013). Russia's Ma Barker and her family of middle class murderers: ruthless nursery teacher, her dentist husband and their daughters 'killed at least 30 people including women and children'. *Mail Online*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2423451/Russian-serial-killer-family-murdered-30-people-including-women-children.html>
- Sudinfo.bel. (2014). Elle était soupçonnée d'entretenir une liaison avec un détenu : la directrice de la prison de Lantin réhabilitée. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.sudinfo.be/969648/article/actualite/belgique/2014-03-26/elle-etait-soupconnee-d-entretenir-une-liaison-avec-un-detenu-la-directrice-de-la>
- Sun The (2015). Woman-hating killer marries behind bars. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.thesun.co.uk/sol/homepage/news/6614303/Woman-hating-killer-marries-behind-bars.html>
- Sutton, C. (2013). The women who fall in love with jailed killers. *New York Post*. Disponible à l'adresse suivante : <http://nypost.com/2013/12/03/the-women-who-fall-in-love-with-jailed-killers/>
- Sweigart, J. et Seitz, S. (2014). State prison workers caught in flings with inmates. *Tribune Business News*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.journal-news.com/news/news/crime-law/state-prison-workers-caught-in-flings-with-inmates/ngK8G/>
- Swindon, P. (2015). Brides behind bars: Scottish prison service gives its blessing to weddings in jail. *Glasgow Evening Time*. Disponible à l'adresse suivante : http://www.eveningtimes.co.uk/news/13303331.Brides_behind_bars__Scottish_prison_service_gives_its_blessing_to_weddings_in_jail/
- Teichner, L. (2008). Unusual Suspects: Recognizing and Responding to Female Staff Perpetrators of Sexual Misconduct in U.S. Prisons. *Michigan Journal of Gender & Law*, 14(2), 259-298.
- Thibault, E. (2013). Elles ont baissé la garde : fréquentations interdites de deux agentes correctionnelles avec des détenus à Bordeaux. *Actualité*. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://www.journaldemontreal.com/2013/06/18/elles-ont-baisse-la-garde>

- Tieman, A. (2014). Professor Adèle Mercier: It Wasn't Rape, He Was Asking For It? *A Voice for Men*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.avoiceformen.com/feminism/professor-adele-mercier-it-wasnt-rape-he-was-asking-for-it-queensjournal/>
- Tonkin, S. (2016). Chilling photograph shows Moors murderers Myra Hindley and Ian Brady chatting casually outside house where they tortured and killed at least two child victims. *Mail Online*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.dailymail.co.uk/news/article-3392659/Chilling-photograph-reveals-Moors-murderers-Myra-Hindley-Ian-Brady-leaning-casually-outside-house-tortured-killed-two-child-victims.html>
- Toufexis, A. et Towle, F. H. (1994). Dances with Werewolves America's fascination with serial killers is reaching an all-time high and may be fueling their deadly deeds. *Time*, 143(14), p. 64-67.
- Townsend, C. (2015). Courageous Leadership Needed to Create and Sustain Sexual Safety in Correctional Organizations. *Justice Research and Policy*, 16(1), 37-42.
- Tozer, J. (2008). Married prison psychologist fell pregnant after affair with mentally-ill inmate. *Mail online*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.dailymail.co.uk/news/article-514170/Married-prison-psychologist-fell-pregnant-affair-mentally-ill-inmate.html>
- U.S. Department of Justice. (2003). *Prison Rape Elimination Act of 2003*. Bureau of Justice Assistance (BJA). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.gpo.gov/fdsys/pkg/PLAW-108publ79/pdf/PLAW-108publ79.pdf>
- U.S. Government. (2009). *National Prison Rape Elimination Commission Report*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/226680.pdf>
- TVA Nouvelles (2010). Agente de libération séduite par un « psychopathe ». Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.tvanouvelles.ca/2010/09/08/agente-de-liberation-seduite-par-un-psychopathe>
- Vicary, A. M. et Fraley, R. C. (2010). Captured by True Crime: Why Are Women Drawn to Tales of Rape, Murder, and Serial Killers? *Social Psychological and Personality Science*, 1(1), 81-86.
- Virella, K. (2011). Male Guards, Female Inmates and Sexual Abuse in NYS Prisons. *City Limits.org*. Disponible à l'adresse suivante : <http://citylimits.org/2011/05/03/male-guards-female-inmates-and-sexual-abuse-in-nys-prisons/>
- Vitello, C. (2006). "Hybristophilia: The love of criminals" dans Hickey E. W. (Ed.), *Sex crimes and paraphilia*. Upper Saddle River, NJ: Pearson Prentice Hall.
- Vronsky, P. (2012). Women who aid their mates in rape and murder. The participation of women in sexual homicide still shocks but is not all that rare. *The Hamilton Spectator*. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.thespec.com/news-story/2186490-women-who-aid-their-mates-in-rape-and-murder-/>
- Walker, S. (2015). Former 17-year prison employee charged with having sex with inmate. *Salisbury Post*. Disponible à l'adresse suivante :

<http://www.salisburypost.com/2015/02/19/former-17-year-prison-employee-charged-with-having-sex-with-inmate/#sthash.syxk7gDe.dpuf>

- Watt, M. C. (2015). "Hybristophilia: Distorted lovemaps?" dans *Explorations in Forensic Psychology. Cases in Criminal and Abnormal Behaviour*. Toronto (Canada): Nelson Education ltd, p. 143-168.
- Webb, W. (2013). *Married to Murder: The Bizarre and True Accounts of People Who Married Murderers*. CreateSpace Independent Publishing Platform
- Willcox-Bailey, J. (1999). *Dream Lovers: Women Who Marry Men Behind Bars*. Cambridge, MA: Wakefield Press.
- Williams, S. (1996). *The Strange Case of Paul Bernardo et Karla Homolka*. Toronto, Batam Book.
- Williams, C. L., Giuffre, P. A. et Dellinger, K. (1999). Sexuality in the Workplace: Organizational Control, Sexual Harassment, and the Pursuit of Pleasure. *Annual Review of Sociology*, 25, 73-93.
- Wilson, (2013). Desire and Responsibility: The Ethics of Countertransference Experience. *The Psychoanalytic Quarterly*, 82(2), 435-476.
- Winkelstein, W. (2009). Florence Nightingale: Founder of Modern Nursing and Hospital Epidemiology. *Epidemiology*, 20(2), p. 311.
- Winters, R. (2012). Power Relationships & Sexual Misconduct in Corrections. *Corrections.com*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.corrections.com/news/article/31942-power-relationships-sexual-misconduct-in-corrections>
- Woodrow, J. C. (2011). The making of a monster. *Sunday Express*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.express.co.uk/expressyourself/255044/The-making-of-a-monster>
- Worley, R. M., Tewksbury, R., et Frantzen, D. (2010). Preventing Fatal Attractions: Lessons Learned from Inmate Boundary Violators in a Southern Penitentiary System. *Criminal Justice Studies*, 23(4), 347-360.
- Wride, N. (1992). Condemned and Waiting : Cynthia Coffman Came West for a New Life; Now She Faces 2nd Death Sentence. *Los Angeles Times*. Disponible à l'adresse suivante : http://articles.latimes.com/1992-04-26/news/mn-1532_1_death-sentence
- York, G. (2013). "Prison love", dans inside *The Inner Circle: More Stories of Crime and Corruption in our American Prison System*, Bloomington, IN: iUniverse, LLC, 113-121.